

iliad

Société anonyme au capital de 12 772 555 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS



Société anonyme au capital de 12 772 555 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	Exercice clos le 31 déc. 2012
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	1 829,4	1 444,3	3 153,3
Ebitda	585,8	417,3	921,4
Résultat opérationnel courant	276,6	178,5	411,7
Autres produits et charges opérationnels	-1,3	-3,6	-6,4
Résultat opérationnel	275,3	174,9	405,3
Résultat financier	-29,4	-26,8	-56,8
Autres produits et charges financiers	-13,1	-15,1	-34,3
Impôts sur les résultats	-91,0	-53,4	-127,7
Résultat net	141,8	79,6	186,5
BILAN			
Actifs non-courants	3 955,1	3 582,0	3 924,4
Actifs courants	810,0	854,3	772,6
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>314,5</i>	<i>402,9</i>	<i>384,2</i>
Actifs destinés à être cédés	48,5	50,6	50,0
Total de l'actif	4 813,6	4 486,9	4 747,0
Capitaux propres	1 874,0	1 589,9	1 726,7
Passifs non-courants	1 503,4	1 731,2	1 679,8
Passifs courants	1 436,2	1 165,9	1 340,5
Total du passif	4 813,6	4 486,9	4 747,0
TRESORERIE			
Flux net de trésorerie généré par l'activité	517,4	385,3	921,5
Flux net de trésorerie lié aux investissements	-448,3	-479,0	-945,2
Flux net de trésorerie Groupe (hors financement et dividendes)	47,2	-129,6	-38,0
Dividendes	-21,4	-21,2	-21,2
Trésorerie de clôture	306,9	395,8	382,6

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Fort du succès de son offre Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad (le « **Groupe** ») s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications en France. Depuis le 10 janvier 2012 et le lancement de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré à la fois présent dans le Haut Débit et dans le mobile.

Le Groupe est le 2^{ème} opérateur fixe en France, avec une part de marché d'environ 24% dans l'ADSL. Sur le mobile, un peu plus d'un an après son entrée sur le marché, le Groupe a atteint une taille critique et dispose déjà de 10,3% de parts de marché. Au 30 juin 2013, il comptait plus de 12 millions d'abonnés à l'une de ses offres (fixe ou mobile) : 5,5 millions sur ses activités fixes et 6,8 millions d'abonnés sur ses activités mobiles. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1 829 millions d'euros sur le premier semestre 2013.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion la notion suivante est utilisée :

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Cet indicateur est utilisé par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Chiffre d'affaires fixe

Présentation des offres et services disponibles sous les marques Free et Alice

Le Groupe propose différentes offres d'accès à Internet (de 9,99€ par mois à 35,98€ par mois) à ses abonnés avec mise à disposition d'une box et sans frais d'accès au service :

- **l'offre Haut Débit illimité via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à Internet avec un débit minimum de 2 Mbps, pouvant atteindre les 28 Mbps (constatés) dans les zones dégroupées et 22 Mbps dans les zones non-dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne.
- **l'offre Haut Débit illimité via VDSL2** qui permet aux abonnés de profiter d'un accès à Internet à Haut Débit (jusqu'à 100 Mbps en réception et 40 Mbps en émission) dans les zones éligibles à cette offre.
- **l'offre à Très Haut Débit en Fibre optique (FTTH)** qui dans les zones ciblées par Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (100 Mbps en réception et 50 Mbps en émission).

Ces offres permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie.** Tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie avec la gratuité totale des appels émis depuis leur modem vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers 60 ou 108 destinations selon les offres. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine;
- Free propose la plus grande **offre télévisuelle** du marché en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision avec plus de 400 chaînes dont près de 60 ou 185 chaînes dans les premières offres de base. Le bouquet est enrichi de plus de 50 chaînes Haute Définition.
- Free propose à ses abonnés d'accéder à de **nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (catch-up TV), la vidéo à la demande (VOD ou S-VOD), l'abonnement aux chaînes du groupe Canal+, jeux vidéos...

Dans le cadre des offres d'accès souscrites, le Groupe met à disposition une box. A ce jour, il propose deux offres principales :

- **L'offre Freebox Révolution** qui permet de connecter tous les terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go accessible en permanence quelque soit l'endroit où se trouve l'abonné, d'un lecteur Blu-Ray™, mais également des appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et elle intègre les dernières technologies (Courant Porteur en ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs).
- **L'offre Freebox Crystal, qui est une évolution de la Freebox v5**, offrant une nouvelle interface TV performante avec des chaînes supplémentaires, des services de vidéo à la demande et permettant de simplifier l'installation pour l'abonné grâce à un nouveau packaging.

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement mutualisé**, vendu sous la marque Online, correspond à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat revente de noms de domaines. Ce service est facturé sur la base d'un abonnement annuel et s'adresse essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible.
- **l'hébergement dédié**, vendu sous la marque Dedibox correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données. La prestation est facturée sur une base d'abonnement mensuel.
- **la colocation de serveurs.** Cette prestation de service consiste à mettre à disposition des m² dans un espace totalement sécurisé et accessible.

(b) Chiffre d'affaires mobile

Le Groupe propose deux offres d'accès simples et généreuses à ses abonnés :

- **Offre à 2 euros / mois (0 euros / mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à 120 minutes d'appels en France métropolitaine, dans les DOM et vers 41 destinations, et aux SMS illimités sans engagement et incluant les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés intéressés par la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes ainsi qu'aux appels vers l'étranger et à Internet.
- **Offre à 19,99 euros / mois (15,99 euros / mois pour les abonnés Freebox)** intégrant les appels, les SMS et les MMS en illimité ainsi qu'un accès Internet 3 Go (débit réduit au-delà), sans engagement. Tous les abonnés à cette offre bénéficient également de la gratuité totale des appels fixes émis vers 41 destinations, de la gratuité des appels vers les mobiles aux Etats-Unis, le Canada, l'Alaska et Hawaï et d'un accès illimité au réseau FreeWiFi.

Par ailleurs, le Groupe propose une **sélection des meilleurs téléphones mobiles**, dont notamment le meilleur des gammes Apple et Samsung. Afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est vendu séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone et de le payer en une fois ou en plusieurs fois (4, 12, 24 ou 36 mois). Dans les deux cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la vente du téléphone mobile.

1.1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

1.1.2.1 Coûts opérationnels

(a) Les offres ADSL de Free et d'Alice reposent sur deux types de prestations :

- **d'une part, l'Option 1** (abonnés dégroupés) permettant au Groupe de commercialiser des offres transitant totalement (hors boucle locale) sur son propre réseau.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage sont les suivants au 30 juin 2013 :

Coûts opérationnels dégroupage partiel

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 1,64 euros
- Autres coûts (câble de renvoi, location salle, LFO...) : 1,68 euros

Coûts opérationnels dégroupage total

- Location de la paire de cuivre : 8,90 euros
- Autres coûts (câble de renvoi, location salle, LFO...) : 1,68 euros

- **d'autre part, l'Option 5** (abonnés non dégroupés) où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par l'opérateur historique.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel est fixé depuis le 1^{er} mars 2013 à 4,09 euros.

L'abonnement mensuel pour l'offre « DSL Access Only », est quant à lui fixé depuis le 1^{er} mars 2013 également à 12,21 euros.

A ces coûts, s'ajoute la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques valables sur le premier semestre 2013 ont été les suivantes :

- o Consommation (par Mbps) : 12,00 euros
- o Frais d'accès : 3,99 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes entre l'offre relevant de l'Option 1 et celle relevant de l'Option 5, l'offre relevant de l'Option 1 présentant des niveaux de marge significativement supérieurs.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, notamment en faisant migrer son parc d'abonnés de l'Option 5 vers l'Option 1 ou, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

(b) Les coûts d'interconnexions de terminaison d'appel vocal mobile

Dans sa décision du 27 juillet 2012, l'ARCEP a défini les tarifs des prestations de terminaison d'appel vocal mobile pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 31 décembre 2013.

<i>en centimes d'euros</i>	S2 2012	S1 2013	S2 2013
Orange	1,0	0,8	0,8
SFR	1,0	0,8	0,8
Bouygues	1,0	0,8	0,8
Free Mobile	1,6	1,1	0,8

Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2013, Free Mobile ne bénéficiera plus d'asymétrie sur ses terminaisons d'appel vocal, diminuant ainsi le chiffre d'affaires et la marge du Groupe générés par les communications entrantes.

(c) Les coûts d'itinérance

En dehors des zones couvertes en propre par le réseau Free Mobile, le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique au cours du 1^{er} semestre 2011. En 2012, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat a une durée de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et porte sur les technologies 2G et 3G.

La facturation prévue par le contrat d'itinérance intègre une part fixe, correspondant à un achat de droit d'utilisation sur la période (reconnu en investissement selon les normes IFRS), et une part variable en fonction des volumes (minutes, SMS, MMS, Internet...) consommés. Il est important de

souligner que la majorité des coûts supportés par le Groupe sont variables en fonction des volumes consommés.

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement différentes lorsque le trafic est en itinérance ou directement sur le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges sont ainsi significativement supérieurs lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.1.3.c.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

Depuis le début des années 2000, le Groupe a engagé sa stratégie de déploiement de télécommunications en France métropolitaine. Le Groupe a fait le choix de construire un réseau unique basé sur une couche physique 802.3 (Ethernet) sous ses différentes déclinaisons (100 Mbps puis 1 Gigabits, 10 Gigabits et 100 Gigabits). Avec plus de 68 000 km de fibres, le Groupe a déployé, en moins de 15 ans, un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté.

Une partie des fibres optiques sous-jacentes à ce réseau est exploitée au travers de contrats d'IRU (*Indefeasible Right of Use*) d'une durée comprise entre 10 et 27 ans, prévoyant un paiement unique lors de la mise à disposition de la fibre. Ces IRU sont comptabilisés en actifs corporels au bilan et font l'objet d'amortissements sur une période correspondant à la durée du contrat.

Les coûts opérationnels ainsi que les investissements entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent de façon significative.

Les principaux coûts liés à l'Option 1 sont :

- La mise à disposition d'une box : soit de la Freebox Crystal dans le cadre de l'offre classique, soit de la Freebox dernière génération dans le cadre de l'offre Freebox Révolution. Au premier semestre 2013, le coût de la Freebox varie de plusieurs dizaines d'euros jusqu'à 275 euros pour la Freebox Révolution.
- La mise en place d'un DSLAM Freebox.
- Le règlement à l'opérateur historique des frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS), facturés par l'opérateur historique, sont de 56 euros par abonné pour le dégroupage total et de 66 euros par abonné pour le dégroupage partiel.
- Les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) sont amortis sur une durée de cinq ans.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés est équipée de Freebox Crystal dont le montant est de quelques dizaines d'euros.

Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » :56,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » :61,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only »
(accès préalablement détenu par l'opérateur) : 17,00 euros

Ces frais d'accès sont également amortis à compter de la mise en service sur une période de cinq ans.

(b) Déploiement d'un réseau « FTTH »

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné, le Groupe, à travers ses filiales Free Infrastructure, IRE et Immobilière Iliad, est amené à réaliser de nouveaux investissements dans les infrastructures réseaux.

(i) Zones Très Denses

Dans ces zones, le déploiement des réseaux est constitué de quatre phases :

- l'acquisition de locaux pour la réalisation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- le déploiement " horizontal ", qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux pieds des immeubles ;
- le déploiement " vertical ", qui consiste à :
 - soit poser des fibres optiques dans les immeubles, jusqu'aux paliers s'il s'agit d'immeubles pour lesquels Free Infrastructure est détenteur de la convention de raccordement ;
 - soit raccorder les immeubles mis à disposition par les opérateurs tiers dans le cadre des accords de mutualisation ;
- le raccordement de l'abonné.

Les acquisitions de NRO sont majoritairement financées en leasing sur douze ans, et seulement certains sites sont acquis en nom propre. Au 30 juin 2013, le Groupe détenait ainsi 229 sites. Ces NRO représentent un potentiel de couverture d'environ 3,4 millions de prises.

Le déploiement « horizontal », est réalisé soit en propre par les équipes du Groupe, soit par des sous-traitants. Au cours du premier semestre 2013, le Groupe a finalisé le déploiement de zones déjà démarrées.

Suite à la finalisation du cadre réglementaire en Zones Très Denses courant 2011, le Groupe a mis en place une organisation dédiée et un mode de production industriel pour les raccordements d'immeubles mis à disposition par les opérateurs tiers au travers des accords de mutualisation.

(ii) Hors Zones Très Denses

Le Groupe Iliad, en août 2012, a été le premier opérateur à souscrire à l'offre de France Telecom d'accès aux lignes FTTH en dehors des Zones Très Denses, et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'acquérir et donc de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée. Cette mise en commun des moyens permet de déployer un réseau unique et mutualisé entre les répartiteurs optiques et les abonnés, et de desservir ainsi une population plus large.

Au cours du premier semestre 2013, le Groupe a intensifié sa participation au cofinancement du déploiement en dehors des Zones Très Denses. Au 30 juin 2013, son engagement porte sur une soixantaine d'agglomérations, représentant plus de 4 millions de logements déployés d'ici 2020.

(c) Déploiement d'un réseau d'antennes mobile

Le 12 janvier 2010, le Groupe, via sa filiale Free Mobile, a été autorisé à utiliser les fréquences dans les bandes 2,1 Ghz et 900 Mhz pour établir et exploiter un réseau radioélectrique de troisième génération en métropole.

Depuis l'attribution de cette licence, la société Free Mobile a mis en place une organisation spécifique afin de piloter le déploiement de son réseau et notamment :

- la recherche de sites : identification des sites, remontée du potentiel de couverture radio des sites ;
- les démarches auprès des bailleurs de tout type (particuliers, copropriétés, bailleurs sociaux, bailleurs institutionnels, opérateurs mobile, sociétés ayant un patrimoine immobilier conséquent telles les chaînes hôtelières, etc) ;
- les démarches administratives et réglementaires, visant à obtenir des autorisations de travaux (déclaration préalable d'urbanisme, permis de construire,...) ;
- le pilotage, ordonnancement des tâches et coordination des différents intervenants dans la chaîne de validation puis de construction d'un site, notamment grâce à un système d'information collaboratif ;
- la maîtrise et le respect des règles de sécurité liées aux travaux d'installation en hauteur et d'exploitation des équipements radioélectriques ;
- Le suivi de l'exploitation et de la maintenance des équipements radioélectriques sur les sites installés.

Au cours du premier semestre 2013, le Groupe a continué ses efforts de déploiement de son réseau mobile, en poursuivant les objectifs suivants :

- déploiement de sites dans de nouvelles zones permettant ainsi d'accroître son taux de couverture de la population en propre (taux supérieur à 50%, selon la définition ARCEP, au 30 juin 2013). Fort de l'avancée de ses déploiements, le Groupe confirme sa capacité à atteindre les engagements de couverture : 75% de la population en 2015 et 90% de la population en 2018 ;
- diversification de son réseau d'antennes dans les zones déjà couvertes afin d'augmenter le trafic transporté par le réseau Free Mobile ;
- accélération du déploiement des technologies 4G sur les sites Free Mobile.

Sur cette période, le Groupe a également poursuivi le déploiement de son cœur de réseau, de ses systèmes d'information, et a procédé au décaissement de la part fixe de l'accord d'itinérance.

Les durées d'amortissement retenues pour les différents éléments mis en service sont les suivantes :

- Licence 3G : 18 ans
- Equipements de réseau: 4 ans
- Autres équipements : 6 ans

1.2 ELEMENTS CLES DU PREMIER SEMESTRE 2013

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	1 829,4	1 444,3	26,7%
- <i>Fixe</i>	1 234,6	1 130,4	9,2%
- <i>Mobile</i>	600,8	319,5	88,0%
- <i>Eliminations</i>	-6,0	-5,6	7,1%
Ebitda consolidé	585,8	417,3	40,4%
- <i>Fixe</i>	531,6	461,6	15,2%
- <i>Mobile</i>	54,2	-44,3	-
Résultat opérationnel courant	276,6	178,5	55,0%
Résultat net	141,8	79,6	78,1%
FCF ADSL	291,4	229,4	27,0%
Ratio d'endettement	0,95x	1,35x	-

Le premier semestre 2013 a été marqué par une croissance continue des activités fixes et mobiles du Groupe. La croissance s'est accompagnée d'une amélioration des marges. Les principaux éléments marquants sur cette période sont : (i) le dynamisme en terme d'innovations technologiques et commerciales de la marque, (ii) la poursuite du succès commercial des offres mobiles avec désormais 6,8 millions d'abonnés, (iii) une contribution positive de 54 millions d'euros des activités mobiles à l'*Ebitda* du Groupe, (iv) le maintien de la croissance des activités fixes du Groupe, avec 154 000 nouveaux abonnés recrutés au premier semestre, et (v) la réalisation de performances financières solides.

- **De nombreuses innovations sur la période.** Avec le démarrage de la fonctionnalité Freebox OS, le lancement des Femtocells, l'ouverture de la technologie VDSL2 à ses abonnés ou encore la nouvelle offre à destination de l'importante communauté portugaise présente en France, Free a connu un premier semestre particulièrement dynamique sur le plan de l'innovation.
- **Mobile : poursuite du succès commercial.** Depuis le début de l'année, le Groupe a recruté plus de 1,5 millions d'abonnés, pour atteindre 6,8 millions d'abonnés et plus de 10% de part de marché et a généré 600 millions d'euros de chiffres d'affaires sur ses activités mobiles au premier semestre.
- **Mobile : une contribution de 54 millions d'euros à l'*Ebitda* du Groupe.** Sur les six premiers mois de l'année, l'activité mobile a contribué à hauteur de 54 millions d'euros à l'*Ebitda* Groupe contre -44 millions d'euros sur la même période en 2012. Cette amélioration s'explique par (i) l'atteinte de la taille critique nécessaire à l'absorption de la base de coûts fixes et (ii) la hausse du trafic transporté sur le réseau Free Mobile grâce principalement à l'utilisation des fréquences 900MHz dans les zones denses et aussi à l'extension de la couverture du réseau Free Mobile.
- **Fixe : croissance toujours forte.** Ce début d'année a été marqué par des forts taux de croissance des activités historiques (taux de croissance de plus de 9% au premier semestre). Par ailleurs, le Groupe continue à améliorer sa rentabilité en poursuivant ses efforts de dégroupage et d'optimisation de sa base de coûts fixes. Ainsi, au 30 juin 2013, le Groupe affiche un *Ebitda* en croissance de plus de 15% sur ses activités fixes.
- **Une structure financière et des performances en amélioration.** L'*Ebitda* Groupe progresse de 40% par rapport au premier semestre 2012, pour atteindre 586 millions d'euros au 30 juin 2013.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 277 millions d'euros au 30 juin 2013, en progression de 55% par rapport au 30 juin 2012.

Compte tenu de ces éléments, le résultat net du Groupe sur la période progresse fortement pour ressortir à 141 millions d'euros contre 80 millions d'euros au premier semestre 2012.

Au 30 juin 2013, le *Free Cash Flow* Groupe (hors financement et dividendes) ressort positif (47 millions d'euros). Les principaux éléments marquant sur la période sont les suivants :

- hausse de 21% du *Free Cash Flow* opérationnel pour atteindre près de 610 millions d'euros ;
- maintien d'une politique d'investissement volontariste avec un total d'investissement de 448 millions d'euros sur le premier semestre ;
- le *FCF* ADSL progresse de 27% pour s'établir à 291 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
- le paiement des dividendes 2012 pour un montant de 21 millions d'euros.

1.3 COMPARAISON DES RÉSULTATS AU 30 JUIN 2013 ET AU 30 JUIN 2012

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation (%)
Chiffre d'affaires	1 829,4	1 444,3	26,7%
Achats consommés	-977,9	-770,0	27,0%
Marge brute	851,5	674,3	26,3%
% CA	46,5%	46,7%	
Charges de personnel	-97,1	-83,0	17,0%
Charges externes	-102,9	-95,8	7,4%
Impôts et taxes	-23,8	-14,5	64,1%
Dotations aux provisions	-44,9	-56,0	-19,8%
Autres produits et charges d'exploitation	3,0	-7,7	-
Ebitda	585,8	417,3	40,4%
% CA	32,0%	28,9%	3,1pts
Charges sur avantages de personnel	-4,1	-5,8	-29,3%
Dotations aux amortissements	-305,1	-233,0	30,9%
Résultat opérationnel courant	276,6	178,5	55,0%
Autres produits et charges opérationnels	-1,3	-3,6	-63,9%
RESULTAT OPERATIONNEL	275,3	174,9	57,4%
Résultat financier	-29,4	-26,8	9,7%
Autres produits et charges financiers	-13,1	-15,1	-13,2%
Charges d'impôt	-91,0	-53,4	70,4%
RESULTAT NET CONSOLIDE	141,8	79,6	78,1%

1.3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

	30 juin 2013	30 juin 2012	30 juin 2011
Nombre total d'abonnés mobiles	6 795 000	3 600 000	-
Nombre total d'abonnés Haut Débit	5 518 000	5 147 000	4 717 000
- Free	5 388 000	4 885 000	4 245 000
<i>dont migrations Alice vers Free</i>	45 000	90 000	44 000
- Alice	130 000	262 000	472 000
Abonnés dégroupés en % du total	94,40%	93,60%	90,80%

<i>En euros</i>	30 juin 2013 Fin de période	30 juin 2012 Fin de période	30 juin 2011 Fin de période
ARPU Haut Débit	35,9	35,5	35,5
<i>ARPU Freebox Révolution</i>	>38	>38	>38

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe a progressé de près de 27% par rapport au premier semestre 2012, pour dépasser les 1,8 milliards d'euros. Cette forte augmentation du chiffre d'affaires s'explique principalement par la poursuite du développement rapide des activités fixes et mobiles.

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par activité et type de revenus au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012.

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation (%)
Fixe	1 234,6	1 130,4	9,2%
Mobile	600,8	319,5	88,0%
<i>Services télécoms</i>	535,4	264,2	-
<i>Terminaux</i>	65,3	55,3	18,1%
Eliminations	-6,0	-5,6	7,1%
Chiffre d'affaires Groupe	1 829,4	1 444,3	26,7%

Revenus fixes

En passant de 1 130 millions d'euros au 30 juin 2012 à 1 235 millions d'euros au 30 juin 2013, le chiffre d'affaires des activités fixes a connu une croissance de plus de 9% par rapport au premier semestre 2012. Les éléments marquants sur la période ont été les suivants :

- **Premier semestre 2013 : poursuite des bonnes performances commerciales.** Avec plus de 154 000 nouveaux abonnés recrutés (net de résiliations et hors migrations Alice) et une part de marché de 41% sur la période, le Groupe réalise un excellent semestre sur ses activités fixes. Ce succès témoigne de la très forte notoriété de la marque Free et de son dynamisme en termes d'innovations technologiques et commerciales, de l'attractivité des offres Freebox Révolution ainsi que des importantes synergies de revenus entre les activités fixes et mobiles du Groupe. Au 30 juin 2013, le Groupe compte 5 518 000 abonnés Haut Débit.
- **Succès du programme de migration et de rétention des abonnés Alice.** Ouvert en début d'année 2011, ce programme offre la possibilité pour les abonnés Alice de migrer vers les offres Free (notamment l'offre Freebox Révolution). Il a permis à près de 45 000 abonnés Alice de rejoindre une offre Free depuis le début de l'année 2013.
- **L'ARPU Haut Débit se stabilise proche de son niveau historique à 35,9 euros au 30 juin 2013.** Cet indicateur est en légère augmentation par rapport au premier semestre 2012.

Revenus mobiles

Le premier semestre 2013 a été marqué par le dépassement des 10% de parts de marché mobile avec 6 795 000 abonnés au 30 juin 2013. Sur le premier semestre, le Groupe a généré plus de 600 millions d'euros de chiffre d'affaires sur ses activités mobiles. Les principales évolutions sur le premier semestre 2013 sont les suivantes :

- **Succès commercial continu des offres mobiles innovantes proposées par Free** ayant permis au Groupe de recruter 1 590 000 abonnés sur le premier semestre. Depuis décembre 2012 et l'enrichissement du forfait mobile à 2€/mois, le Groupe a accéléré sa conquête d'abonnés sur les utilisateurs ayant une consommation modérée (forfait mobile à 2€/mois).
- **Le chiffre d'affaires sur les ventes de terminaux** progresse faiblement pour atteindre 65 millions d'euros sur la période, en raison d'une saisonnalité défavorable.

Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(c) Marge brute

La marge brute du Groupe s'élève à 852 millions d'euros au 30 juin 2013, en hausse de 177 millions d'euros en valeur absolue et en progression de 26% par rapport à la même période en 2012. Les principales variations sur la période sont les suivantes :

- **Impact positif de la baisse des coûts opérationnels et de l'augmentation du taux de dégroupage.** Au cours du semestre, le Groupe a poursuivi ses efforts pour étendre son réseau ADSL et porter son taux de dégroupage à plus de 94% grâce à ces 4 804 NRA. Il convient également de noter l'évolution négative de certains tarifs réglementaires, et notamment la hausse du coût du dégroupage de 8,80€ à 8,90€, intervenus au cours du premier semestre 2013.
- **Mobile : progression de la marge brute grâce à une hausse significative du trafic acheminé en propre.** La marge brute du mobile augmente grâce notamment à l'utilisation des fréquences 900MHz dans les zones denses et à l'extension de la couverture du réseau Free Mobile. Il est important de souligner qu'au cours de cette période la marge brute de l'activité mobile a bénéficié d'une asymétrie des terminaisons d'appels. A partir du 1^{er} juillet 2013, la marge brute de cette activité ne bénéficiera plus de cet effet, ce qui pèsera sur la rentabilité.
- **Bénéfices et synergies entre les activités fixes et mobiles.** La poursuite du développement rapide des activités mobiles a permis au Groupe d'accroître les synergies entre ses activités et notamment au niveau des charges d'interconnexion et des appels intragroupe.

(d) Charges de personnel

La Relation Abonné est au cœur des priorités du Groupe. Ce dernier a choisi de développer en interne ses centres d'appels situés majoritairement en France. Le développement rapide des activités mobiles d'une part et la croissance soutenue des activités fixes d'autre part, ont été accompagnés d'importants recrutements sur la période en France métropolitaine.

Par ailleurs et afin de renforcer son service abonné localement, le Groupe s'est lancé dans le déploiement d'un réseau de distribution reposant sur des points de ventes physiques. Au 30 juin 2013, le Groupe disposait de 22 boutiques (Free Center) réparties dans les grandes villes françaises, comprenant une boutique principale à Paris.

Le Groupe a ainsi créé 471 emplois en France au cours du 1^{er} semestre 2013. L'effectif total du Groupe au 30 juin 2013 est de 6 864 personnes.

Les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, ont ainsi progressé au premier semestre pour atteindre 97 millions d'euros.

Cette importante mobilisation et les efforts déployés par le Groupe sur sa Relation Abonné ont d'ailleurs été reconnus depuis le début de l'année :

- Free voit l'ensemble du dispositif de sa Relation Abonné certifié NF Service par AFNOR sur le périmètre du Mobile. Sa certification au niveau européen est également renouvelée sur le périmètre du Fixe;
- Pour la quatrième fois consécutive, Free arrive en tête du baromètre de satisfaction des fournisseurs d'accès à internet de l'UFC Que Choisir. La satisfaction globale des abonnés ne cesse de s'améliorer.
- Free a reçu par ailleurs le prix annuel Test'n Trust, décerné par les consommateurs eux-mêmes, pour la catégorie Fournisseurs d'Accès à Internet, devant ses concurrents, et se propulse à la 1^{ère} place de la Satisfaction Client dans la catégorie Téléphonie Mobile et ADSL.

(e) Charges externes

Les charges externes du Groupe augmentent légèrement et atteignent 103 millions d'euros au 30 juin 2013, contre un peu moins de 96 millions d'euros au 30 juin 2012. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de maintenance du réseau, d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe.

(f) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes progresse de plus de 9 millions d'euros par rapport au 30 juin 2012, pour atteindre 24 millions d'euros.

(g) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 45 millions d'euros au 30 juin 2013, en baisse de près de 20% par rapport au 30 juin 2012.

(h) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitations atteignent 3 millions d'euros au 30 juin 2013, contre -8 millions d'euros au 30 juin 2012. Cette variation s'explique principalement par la constatation d'un produit exceptionnel sur la période.

(i) Ebitda

L'*Ebitda* du Groupe progresse de plus de 40% par rapport au premier semestre 2012, pour s'établir à près de 586 millions d'euros au 30 juin 2013. Le marge d'*Ebitda* s'établit à 32% au 30 juin 2013, en progression de près de 3 points par rapport à la même période l'année précédente.

Le Groupe continue d'améliorer sa rentabilité sur ses activités fixes, en poursuivant ses efforts de dégroupage et d'optimisation de sa base de coûts fixes. Ainsi, au 30 juin 2013, le Groupe affiche un *Ebitda* en croissance de plus de 15% sur ces activités.

Sur les six premiers mois de l'année 2013, les activités mobiles ont contribué à hauteur de 54 millions d'euros à l'*Ebitda* Groupe, contre -44 millions d'euros sur la même période en 2012. La marge d'*Ebitda* de ces activités s'établit à 9%. Cette forte augmentation s'explique par l'amélioration de la marge brute mobile d'une part, et par les effets d'échelle de la croissance sur la base de coûts fixes. Il faut néanmoins rappeler que le Groupe a bénéficié de l'asymétrie des terminaisons d'appel sur le semestre.

(j) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 277 millions d'euros au 30 juin 2013, en croissance de 55% par rapport au premier semestre 2012. Cette évolution résulte principalement de l'amélioration des marges sur le mobile.

Les charges d'amortissement s'élève à 305 millions d'euros au 30 juin 2013 et restent relativement stables à 16,7% du chiffres d'affaires sur la période.

(k) Résultat net

Dans la lignée des autres indicateurs, le résultat net du Groupe est en croissance de 78% par rapport au premier semestre 2012 pour s'établir à 142 millions d'euros (contre un peu moins de 80 millions d'euros au 30 juin 2012).

1.3.2 Flux de trésorerie et investissements

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2013	30 juin 2012	Variation (%)
CAF Groupe	599,3	422,2	41,9%
Variation de BFR Groupe	8,8	78,7	-88,8%
FCF opérationnel	608,1	500,9	21,4%
Investissements Groupe	-448,3	-479,0	-6,4%
Impôts décaissés	-70,7	-115,5	-38,8%
Autres	-41,9	-36,0	16,4%
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	47,2	-129,6	-
FCF ADSL	291,4	229,4	27,0%
Dividendes	-21,4	-21,2	0,9%
Trésorerie de clôture	306,9	395,8	-22,5%

FCF Groupe :

Au 30 juin 2013, le *Free Cash Flow* (FCF) Groupe ressort positif de 47 millions d'euros, contre -130 millions d'euros à la même date en 2012. Les principales évolutions depuis le début de l'année ont été les suivantes :

- hausse de 21% du *Free Cash Flow* opérationnel du Groupe pour s'établir à près de 610 millions d'euros ;
- maintien d'une politique d'investissement volontariste avec un total d'investissement de 448 millions d'euros sur le premier semestre ;
- le FCF ADSL progresse de +27% pour s'établir à 291 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
- le paiement de charges d'impôts pour 71 millions d'euros.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé le semestre avec une trésorerie disponible de 307 millions d'euros. Hormis les éléments opérationnels présentés précédemment, la trésorerie du Groupe a été marquée sur la période par :

- Le remboursement de 200 millions d'euros du crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros ;
- Le tirage de la dernière tranche du second financement de la BEI pour 100 million d'euros ;
- Le paiement des dividendes 2012 pour un montant de 21 millions d'euros.

1.3.3 Endettement du Groupe

Il apparaît que le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité après examen des clauses de remboursement anticipé de prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2013, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 1 353 millions d'euros et l'endettement net à 1 039 millions d'euros. Le Groupe a renforcé sa structure financière avec un ratio d'endettement repassant sous la barre de 1x au 30 juin 2013 à 0,95x. Le Groupe confirme ainsi son statut d'opérateur télécom parmi les moins endettés d'Europe.

L'endettement brut au 30 juin 2013 est composé des principaux emprunts suivants :

Programme de billet de trésorerie (< 1 an) de 500 millions d'euros :

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le Groupe a stabilisé son utilisation des billets de trésorerie à 202 millions d'euros.

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 9 juin 2010, le Groupe Iliad a mis en place un crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 11 établissements internationaux. Il se compose de deux tranches :

- une tranche de 600 millions d'euros venant refinancer la dette nette du Groupe. Cette tranche était utilisée à hauteur de 150 millions d'euros au 30 juin 2013 ;
- une tranche de 800 millions d'euros, crédit *revolver*, ayant une maturité de juin 2015. Au 30 juin 2013, cette tranche n'était pas utilisée.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 2,05% et 1,10% par an.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2010 : 150 millions d'euros :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH sur la période 2010-2012, le Groupe Iliad a obtenu le soutien de la BEI, à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale juillet 2020. Au 30 juin 2013, cette ligne était utilisée en totalité à hauteur de 150 millions d'euros.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2012 : 200 millions d'euros :

Dans la continuité du financement de 2010, la Banque Européenne d'Investissement a souhaité étendre son partenariat en mettant en place une nouvelle ligne de 200 millions d'euros pour accompagner les investissements du Groupe sur la période 2012-2014. Cette ligne amortissable présente une maturité finale juillet 2022. Au 30 juin 2013, cette ligne était utilisée en totalité à hauteur de 200 millions d'euros.

Le Groupe respecte ses covenants financiers au 30 juin 2013.

Engagements de crédit-bail :

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH et pour financer une partie de ses équipements techniques.

Au 30 juin 2013, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 104 millions d'euros.

Obligation de 500 millions d'euros :

Le 26 mai 2011, le Groupe a procédé à l'émission d'une obligation pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 1^{er} juin 2016.

1.3.4 Répartition du capital au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, le capital social de la société Iliad se composait de 57 878 669 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 35 886 950 actions soit 62,0 % du capital ;
- Public : 21 991 719 actions soit 38,0 % du capital.

Au 30 juin 2013, il existe sept plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 1 585 742.

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

- Fixe :
 - Part de marché Haut Débit de 25% à long terme ;
 - Poursuite des déploiements FTTH horizontaux et co-investissement.
 - Croissance du chiffre d'affaires de plus de 5% en 2013.

■ Mobile :

- Poursuite et intensification des déploiements ;
- Atteindre à fin 2014 l'obligation de couverture à 75% ;
- Atteindre à moyen terme une part de marché de 15% et ambition à long terme d'atteindre une part de marché de 25%.

■ Groupe:

- Chiffre d'affaires de plus de 4 milliards d'euros à horizon 2015.

1.4.2 Evènements postérieurs à la clôture

1.4.3 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentés ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit facturés sur la période.

Free Cash Flow ADSL : *Ebitda* plus ou moins les variations de besoin en fonds de roulement, moins les investissements réalisés dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles liées à l'activité ADSL.

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à l'offre Haut Débit de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobile : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobile de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés Haut Débit à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.